

<https://fakirpresse.info/La-nouvelle-arme-anti-patrons-le>



La nouvelle arme anti-patrons : le magnéto de Mickaël !

- Le Journal - Brèves -



Publication date: lundi 3 février 2014

Copyright © Journal Fakir - Tous droits réservés

Mickaël Prince, délégué CGT de Stef-TFE, ne s'est pas laissé acheter par son patron. Il a tout refusé : le chèque de 40000 Euros, la promotion comme cadre... et il a enregistré toute la conversation ! Depuis, son entreprise fait de son mieux pour le virer. En soutien à Mickaël, rendez-vous le 13 mars à 12h30 devant le tribunal d'Amiens.

[La nouvelle arme anti-patrons : le magnéto de... par fakirpresse](#)

On remet en avant cet article qu'on avait publié en 2012, pour signaler aux Picards et autres motivés que le **6 février**, nous serons avec Mickael et ses copains pour occuper la zone d'activités de Chaulnes qui perd 100 salariés (Lunor) et où 340 autres sont menacés (Base Intermarché et STEF Transports), ce qui est énorme pour cette petite ville de moins de 2000 habitants. Un barbecue aura lieu à 11h30 à la gare de Chaulnes.

« Allô ? Monsieur Prince ?

- Oui ?

- *C'est Monsieur Morvan, le directeur de la région Normandie-Ile de France. On veut vous voir, pour parler de votre parcours professionnel dans le groupe.*

- *Pas de problème. On se rencontre à la plate-forme de Chaulnes quand vous voulez.*

- *Non, on préférerait un endroit plus discret. »*

C'est donc au Novotel de Longueau, près d'Amiens, que Mickaël Prince, délégué CGT de Stef-TFE - « *le leader du transport frigorifique en Europe* » - se rend le 14 février 2006 pour rencontrer sa direction. Qui lui offre un chèque de 40 000 Euros, en échange de son mandat syndical.

« *Toi, t'as répondu, À« 40 000 Euros, c'est pas assez À» ? on le taquine.*

- *Nan, j'ai dit non. Quand même, on n'est pas des objets. On peut pas vous acheter comme ça, du jour au lendemain. Et en rentrant à TFE Chaulnes, j'ai rempli une fiche de frais pour le déplacement, et dessus, j'ai mis À« achat du délégué syndical À». C'était un message, pour dire que je n'étais pas à vendre. »* Pour que le message soit encore plus clair, il dépose plainte à la gendarmerie. Et ses supérieurs, à leur tour, déposent plainte. Pour « *dénonciation calomnieuse* ».

Le détail, le hic, le petit souci qu'ils n'avaient pas prévu, c'est que Mickaël n'était pas venu seul, à l'hôtel. Qu'il avait sur lui un petit magnéto. Qu'il n'avait pas oublié de changer les piles. Que l'officier de police judiciaire a retranscrit toute la conversation. Et que le président du Tribunal correctionnel, finalement, a tout repris dans son jugement...

Son directeur, dans le texte :

« *Je vous propose pour partir de l'entreprise 40 000 Euros. J'ai eu à traiter il y a trois ans, j'avais traité avec un délégué et puis ça s'est traité avec d'autres, c'est moitié un secret chez TFE, je pense que vous le savez... »*

Face au refus, le supérieur lance un plan B :

« *Si vous voulez rester dans le groupe, moi je vais réfléchir à la question mais à ce moment-là, il faudrait qu'on fasse l'affaire entre vous et moi, que vous abandonniez tous vos mandats. Vous en faites la démarche... Vous abandonnez tous vos mandats, et je vous donne un avenir dans l'entreprise, si c'est l'informatique, c'est l'informatique. »*

Nouvelle rebuffade, et voilà le plan C :

« *Je ne laisserai pas faire les choses. J'ai fait partir un délégué syndical sans un centime, parce qu'au bout de trois ans, il avait perdu tout son pouvoir. On peut, de la même façon qu'un syndicat ou un syndicaliste peut déstabiliser la direction, la direction peut aussi déstabiliser, vous comprenez ? »*

Oui, Mickaël Prince avait bien compris : la guerre était ouverte.

« Mais pourquoi ils sont prêts à raquer pour te faire partir ?

- Parce qu'aujourd'hui, à Chaulnes, on a plus de 50 % de syndiqués CGT. Ils ne peuvent plus nous coller des mises à pied à leur guise. On a obtenu le taux horaire le plus haut du groupe. Les conditions de travail, niveau sécurité pour le personnel, c'est parmi les meilleures. Les transporteurs travaillent sur quatre jours. On s'est aperçus qu'on nous avait grugés des RC, des Â« repos compensateurs Â», et on a regagné cinq jours par personne. En plus, les gars de Chaulnes se déplacent à Cergy-Pontoise pour aider les copains, on se déplace à Rennes, et ça, ça ne leur plaît pas. Ils craignent un effet boule de neige. C'est moins cher d'acheter le délégué syndical. »

Ou de le poursuivre. À nouveau.

Cette fois, c'est pour « contrefaçon » que Mickaël Prince grimpe, le 13 mars, les marches du palais de justice d'Amiens. Pour « atteinte au droit d'auteur » : parce qu'il a repris, détourné, posté sur YouTube, une chanson de sa multinationale - qui vantait les joies de l'alcool...

« Il faut me faire craquer. Tous les motifs sont bons. À l'entretien pour le licenciement, on m'a expliqué qu'on en était là parce que Chaulnes, dans le groupe, est devenu Â« le village des irréductibles Gaulois Â». À Paris, dans le bureau du directeur, y a une carte de France, Chaulnes est marqué en rouge. » Marqué au fer rouge, lui, il en ferait presque une fierté. « Les sociétés se servent des tribunaux pour nous poursuivre. Mais les juges d'instruction, franchement, ils ont pas de travail plus urgent ? »

